LEADER, C'EST QUOI ?

LEADER « Liaisons entre actions de développement de l'Economie Rurale » est un financement européen du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Ce programme permet de cofinancer des projets innovants dans le cadre d'une stratégie de développement local portée par les acteurs de territoires ruraux.

LEADER, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme LEADER est localement mis en oeuvre par un « Groupe d'actions locales » (GAL) composé :

- **D'une équipe technique locale dédiée,** portée par le Pays Cœur d'Hérault, chargée d'accompagner les maitres d'ouvrage dans la construction de leur projet. Celle-ci anime et gère le programme, pré-instruit et transmet les dossiers complets à la Région pour un avis règlementaire.
- **D'un Comité de programmation** regroupant acteurs publics et privés du Cœur d'Hérault. Celui-ci se réunit en moyenne 3 ou 4 fois par an pour sélectionner les projets retenus pour une aide LEADER.

BIEN PRÉPARER SON PROJET

- **ne pas avoir engagé de dépenses** avant le dépôt d'un dossier de demande auprès du GAL
- disposer d'un **autofinancement minimum** de 20% du coût du projet et d'une **capacité de trésorerie** suffisante (versement de la subvention LEADER sur factures acquittées)
- apporter la preuve du coût **raisonnable** des dépenses présentées (comparaison de devis…)
- obtenir un **cofinancement public** national sur la même assiette de dépenses que LEADER
- s'engager à maintenir les investissements et à communiquer sur le soutien de LEADER.
- **contactez l'équipe technique le plus en amont possible de votre projet.**

LES 3 ÉTAPES DE VOTRE DOSSIER

DÉPÔT DU DOSSIER

Accompagné par l'équipe technique, élaborez, remplissez et déposez votre dossier

INSTRUCTION

Avis du Service instructeur régional | Décision du Comité de programmation | Réponse

RÉALISATION DU PROJET

Réalisez votre projet | Justifiez vos dépenses | Percevez les fonds

EQUIPE LOCALE LEADER, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER !

Un interlocuteur unique pour le montage et le suivi de votre dossier : l'équipe technique LEADER du Pays Cœur d'Hérault est à votre disposition pour répondre à vos questions : dépenses éligibles, recherche de partenaires techniques et financiers, aide au montage des dossiers de demandes de subvention.... etc.

VOUS AVEZ UN PROJET ?
VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

GAL Coeur d'Hérault - Pays Cœur d'Hérault
Thierry LANIESSE (Directeur)
Tél. : +33 (0)4 67 44 39 74 (Accueil)
Sandrine MARECHAL (Coordinatrice LEADER)
Tél. : +33 (0)4 67 44 44 48
Camille MOREAU (Chargée de mission LEADER)
Tél. : +33 (0)4 11 55 00 03
18, avenue Raymond Lacombe - 34 800 CLERMONT L'HERAULT
Courriel : leader@coeur-herault.fr

Plus d'infos sur :
www.coeur-herault.fr/leader

Pays Cœur d'Hérault

Lodévois & Larzac Communauté de Communes · Communauté de Communes du Clermontais · Vallée de l'Hérault Communauté de Communes · CCI Hérault · Chambres de Métiers et de l'Artisanat · Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Hérault

L'EUROPE SOUTIENT VOTRE PROJET AVEC LE PROGRAMME LEADER DU GAL CŒUR D'HÉRAULT

INNOVATION · TRANSITION · VALORISATION

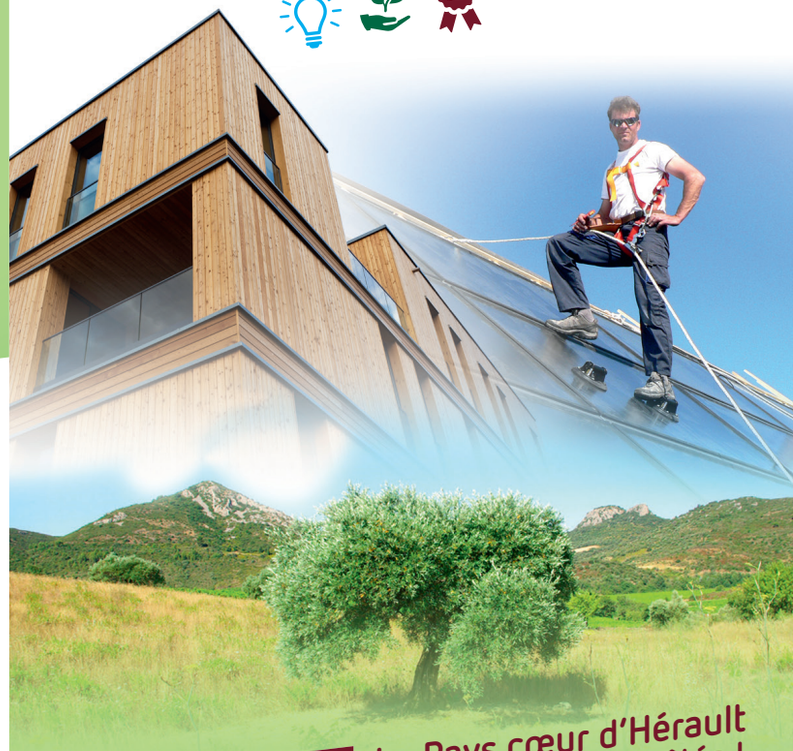

Le Pays cœur d'Hérault s'engage à vos côtés !

Renseignez-vous
www.coeur-herault.fr/leader

Pays Cœur d'Hérault

l'Europe s'engage · LEADER · La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée · Département Hérault

INNOVER ET ENTREPRENDRE POUR MIEUX VIVRE EN CŒUR D'HÉRAULT

LEADER, OÙ ÇA ?

Les projets doivent se situer dans le périmètre du Pays Cœur d'Hérault qui comprend les trois communautés de Communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault, soit 77 communes.

LEADER, POUR QUI ?

Les financements LEADER s'adressent à tous les porteurs de projets publics ou privés : artisans et commerçants | petites et moyennes entreprises | exploitants agricoles et leurs groupements | associations, groupements et syndicats professionnels, SCOP, SCIC | communes ou groupements de communes, établissements publics

LEADER, POUR QUELS PROJETS ?

Les projets doivent s'insérer dans l'un des 3 enjeux de la stratégie LEADER 2014-2020 du Cœur d'Hérault

L'innovation comme levier de croissance et de création d'emplois durables.

- Renforcer l'ingénierie locale, la mise en réseau, et les outils d'accompagnement à l'innovation sociale et économique
- Soutenir les projets innovants et/ou expérimentaux, au service de l'emploi et de la création d'activités en Cœur d'Hérault

La transition écologique et énergétique, facteur d'économie des ressources, de cohésion sociale et de développement économique.

- Adapter nos entreprises et nos collectivités à la transition écologique et énergétique
- Soutenir les projets et démarches des acteurs économiques et des collectivités favorisant la transition, les nouveaux comportements et la préservation des ressources

La valorisation et la promotion des richesses et des savoir-faire du Cœur d'Hérault.

- Préserver, promouvoir et augmenter la visibilité de l'excellence culturelle, paysagère, patrimoniale et des savoir-faire agricoles et artisanaux du Cœur d'Hérault
- Soutenir le développement de prestations, services et équipements correspondant aux attentes des clientèles liées à la destination « Cœur d'Hérault »

QUELQUES PROJETS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME LEADER SUR LA PÉRIODE 2009-2015 EN CŒUR D'HÉRAULT

Activités de pleine nature pour tous

« Le financement LEADER m'a aidé à acquérir des équipements coûteux, adaptés aux personnes à mobilité réduite, ce qui a contribué à pouvoir créer mon entreprise de séjours et d'activités nature pour tous en Cœur d'Hérault. »

Création d'un Ecohameau

« L'aide LEADER nous a permis de financer plusieurs études préalables d'écoconception du hameau ainsi qu'une formation en chantier pilote participatif pour l'écoconstruction d'une maison commune. »

Aménagement d'un caveau de vente de cave coopérative

« Le programme LEADER a renforcé nos moyens pour créer une muséographie attractive et originale, en accord avec notre identité propre. »

Aménagement d'un Espace culturel mutualisé

« Le soutien du programme LEADER nous a permis d'aménager et équiper en matériels scéniques et pédagogiques un lieu d'activités et de spectacles de cirques, accessibles également pour d'autres compagnies. »

Accélérez votre projet avec LEADER pour 1 € de financement public national, obtenez jusqu'à 4 € de Fonds européen LEADER !